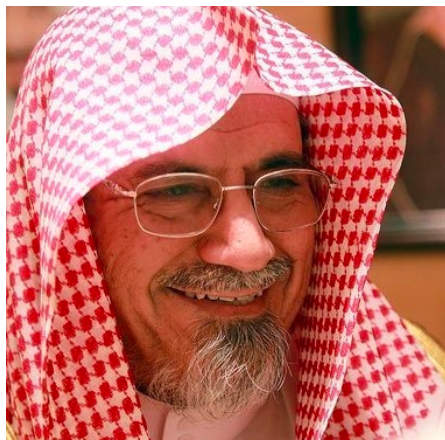


Le Secrétaire général de l'OCI félicite les efforts de l'AIFI lors de la réunion de son Bureau



Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), S.E.M. Hussein Ibrahim Taha, Président du Bureau, a présidé le jeudi 29 Dhu al-Hijjah 1443 correspondant au 28 juillet 2022 la première réunion du Bureau de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour l'année en cours 2022 via videoconférence. Son Excellence a prononcé un important discours d'ouverture dans lequel il a exprimé ses vifs remerciements et sa grande gratitude aux honorables membres du Bureau pour leur participation et leur soutien continu à l'Académie, louant le soutien et les conseils reçus par l'Académie de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président du Conseil de l'Académie, et le saut qualitatif que connaît le Secrétariat général de l'Académie à tous les niveaux sous le leadership de Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie. Son Excellence a également exprimé l'importance de l'Académie et sa position au sein des organes subsidiaires de l'OCI, car elle est la référence intellectuelle et scientifique qui travaille et veille à l'unification de la voix des musulmans, et à la concrétisation de la démarche intellectuelle et jurisprudentielle visant à réaliser l'unité et le rapprochement entre les musulmans dans divers domaines de la vie, notant que la solidarité politique et économique entre les États membres de l'OCI est réalisée lorsqu'elle dispose de l'environnement intellectuel et religieux équilibré que l'Académie s'efforce de fournir. Ensuite, Son Excellence a parlé de l'importance de la période de convocation de cette réunion du Bureau, car il y a une escalade sans précédent des sentiments et des pratiques hostiles à l'islam et aux musulmans dans de nombreux pays occidentaux, et l'abominable insulte à la personne du Noble Prophète, que Dieu le bénisse lui et sa famille, par certains politiciens indiens extrémistes, ce qui oblige l'Académie à redoubler d'efforts pour formuler une position



islamique unifiée pour toutes les références religieuses dans les États membres de l'OCI face à ces provocations et campagnes honteuses. L'Académie est également invitée à créer une position collective rationnelle en formulant des concepts et des politiques authentiques et applicables afin d'arrêter le torrent d'abus et d'exposition aux symboles islamiques en particulier, et à l'islam. Il a conclu en louant les efforts louables déployés par l'Académie dans le dossier de l'Afghanistan afin de faire converger les vues de l'autorité actuelle et l'opinion des références religieuses dans le monde musulman et l'opinion publique internationale. Il a également particulièrement béni la dernière visite réussie organisée par l'Académie pour une délégation d'érudits de la Oumma en Afghanistan, la considérant comme un grand succès qui restera dans le palmarès des réalisations de l'Académie pendant des décennies, et qui renforcera le rôle et la position de l'Académie dans la résolution de nombreux problèmes en suspens dans les sociétés musulmanes. Pour sa part, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, a exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour avoir présidé cette réunion et pour son soutien continu aux activités et aux programmes de l'Académie. Il a offert les meilleurs mots de félicitations et de bénédictions au pays hôte pour le succès de la saison du Hajj de cette année. Il a également adressé, au nom du Secrétaire général de l'OCI et au nom de l'Académie, ses remerciements et sa gratitude les plus sincères au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et à son Prince héritier, SAR le Prince Mohammed bin Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et le gouvernement du Royaume, pour le récent don royal du paiement des arriérés des États membres les moins développés à l'OCI et à ses organes subsidiaires, y compris l'Académie. Ensuite, il a salué les excellents résultats obtenus par l'Académie sous la direction du Secrétaire général, notant que ce qui a été déclaré dans le rapport du Secrétariat général de l'Académie soumis pour cette réunion est la meilleure preuve des réalisations remarquables du Secrétariat général. Dans son discours, Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie, Pr. Koutoub Moustapha Sano, a exprimé ses vifs remerciements à SE le Secrétaire Général de l'OCI pour la grande attention accordée à l'Académie, louant sa confiance placée dans l'Académie en le chargeant de diriger la délégation des savants de la Oumma en Afghanistan dans un but de dialogue et de discussion avec l'autorité actuelle et les savants afghans sur les questions liées à la



tolérance et à la coexistence, à l'éducation des filles et à l'autonomisation des femmes afghanes. A cette occasion, il a exprimé les remerciements de l'Académie aux autorités en Afghanistan pour l'hospitalité que la délégation a reçus, ce qui a permis à la délégation de mener à bien sa mission. Il a conclu en renouvelant les remerciements du Secrétariat général de l'Académie au pays siège pour toutes les facilités et services distingués qu'il continue à fournir à l'Académie pour lui permettre de mener à bien ses tâches de manière optimale. La réunion a ensuite examiné les points de son ordre du jour, qui comprenait l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Bureau, l'information des membres du Bureau sur le rapport et les recommandations de la délégation des érudits de la Oumma en Afghanistan dirigés par l'Académie, les projets de recommandations du symposium sur l'étourdissement des volailles et des animaux et son impact sur la légitimité de l'abattage, et les accords de coopération signés par le Secrétariat général de l'Académie avec des institutions; des candidatures soumises par certains pays pour les nouveaux membres du Conseil de l'Académie, ainsi qu'un rapport financier sur les contributions des États membres au budget de l'Académie pour l'année en cours. A la fin de la réunion, SE le Secrétaire Général de l'OCI, et leurs Excellences, membres du Bureau, ont exprimé leur grande satisfaction pour les réalisations accomplies par le Secrétariat Général de l'Académie à tous les niveaux. Ils ont tous exprimé leur grande gratitude au Secrétaire Général de l'Académie et ses assistants, les félicitant pour leurs efforts au service de l'islam et des Musulmans. Ils ont également salué la situation financière stable de l'Académie au cours du premier semestre de cette année, grâce aux efforts bénis déployés par le Secrétariat général de l'Académie et son équipe par son Secrétaire général, pour collecter les arriérés et les contributions.



Discours du Secrétaire général de l'OCI lors de la réunion du Bureau



Au nom de Dieu, louange à Dieu, prière et paix sur le Messenger de Dieu Excellences et Éminences. Assalamu alaykum wa rahmatu Allah. Je suis heureux d'être avec vous à l'ouverture de la première réunion du Bureau de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) pour l'année en cours, vous exprimant mes sincères remerciements pour votre coopération et votre soutien à l'AIFI. J'ai également le plaisir d'exprimer en votre nom à tous ma profonde gratitude à S.E. Cheikh Saleh bin Humaid, Président de l'Académie, pour le soutien et les conseils qu'il apporte à l'AIFI afin de lui permettre d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elle a été fondée. Et je tiens également à exprimer ma gratitude et mes remerciements à S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'AIFI, pour le saut qualitatif qu'a connu l'AIFI à tous les niveaux depuis sa prise de fonction, lui souhaitant de continuer Succès. Le Secrétariat général de l'OCI considère l'AIFI comme l'un de

ses sous-organes les plus importants, compte tenu de l'importance primordiale que représentent l'unification des musulmans et le rapprochement de leurs approches jurisprudentielles et intellectuelles afin de réaliser l'unité et le rapprochement entre les musulmans d'autres secteurs et des champs. La solidarité politique et économique entre les États membres est plus efficace lorsqu'elle dispose d'un environnement intellectuel et religieux équilibré et proche que l'AIFI s'efforce de fournir, ce qui est considéré comme l'objectif le plus important pour lequel elle a été créée lors de la célèbre conférence au sommet de Makkah en 1981. Cette réunion, comme vous le savez, intervient à une période critique témoin d'une escalade du sentiment anti-islamique dans de nombreux pays occidentaux et au milieu d'une crise de diffamation envers la personne du Noble Prophète, la paix soit sur lui, par certains politiciens indiens, qui appelle à un redoublement d'efforts de l'Académie

pour formuler une position unifiée de toutes les références religieuses dans les États membres face à ces provocations continues et ces campagnes honteuses. La formulation d'une position collective basée sur la rationalité et la formulation de concepts et de politiques originaux, innovants et applicables dans le cas que j'ai évoqué ci-dessus est le meilleur moyen d'arrêter le torrent d'attaques contre les symboles islamiques et la religion islamique en général, et transformer ces attaques continues en opportunités pour introduire les vraies valeurs de la religion islamique et la grandeur de ses symboles et leur grand impact positif sur l'humanité. Excellences et Éminences En conclusion de ce discours, je ne peux manquer de mentionner le grand effort que l'Académie fait dans le dossier de l'Afghanistan afin de faire converger les vues de l'autorité actuelle et l'opinion des références religieuses dans le monde musulman et l'opinion publique internationale. La récente visite organisée par l'AIFI pour une délégation des savants en Afghanistan est considérée comme l'une des contributions pratiques les plus importantes pour aider le peuple afghan à surmonter cette étape, et cette visite est considérée comme un grand succès qui restera dans le registre des réalisations de l'AIFI pendant des décennies et renforcera son rôle dans la résolution des problèmes en suspens dans bon nombre de nos sociétés musulmanes. Nous, au Secrétariat général de l'OCI, ne pouvons qu'enregistrer notre bénédiction pour ces efforts, les remercier et leur renouveler notre soutien avec toutes les capacités disponibles. En conclusion, je renouvelle mes sincères remerciements à tous les membres du Bureau, en souhaitant plein succès à votre réunion.

Discours du Président du Conseil de l'AIFI lors de la réunion du Bureau

Au nom de Dieu, le Très Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Louange à Dieu, Seigneur des Mondes, et prières et paix sur le Messenger de Dieu, et sur sa bonne et pure famille, et que Dieu soit satisfait de ses compagnons, et ait pitié de ses disciples jusqu'au Jour du Jugement. Son Excellence mon cher frère, M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Président du Bureau. Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) Excellences et Éminences les Honorables Membres du Bureau, Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous. A l'ouverture de cette première réunion du Bureau de l'année en cours, j'ai le plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue et de vous remercier de votre participation et de votre soutien continu à votre Académie, qui attend avec impatience vos conseils et vos suggestions pour mener à bien sa grande responsabilité envers la Oumma musulmane. Étant donné que la mise en œuvre optimale de cette responsabilité par l'Académie nécessite un soutien moral et matériel pour son Secrétariat général de la part des dirigeants, des peuples et des institutions des États membres de l'OCI, nous espérons donc que le Secrétariat général de l'OCI sous la direction de mon frère, M. Hussein Taha, le secrétaire général, continuera d'exhorter les États membres à fournir davantage de soutien et de soins, notamment en ce qui concerne le paiement de leurs contributions obligatoires au budget annuel de l'Académie, et à fournir des



dons en nature et en espèces au Fonds Waqf de l'Académie, qui a été spécifiquement créé pour fournir des ressources fixes supplémentaires à l'Académie. Excellences et Éminences, Je saisis cette bonne occasion pour remercier, en votre nom, le Gouvernement du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, que Dieu le protège, pour la récente contribution précieuse représentée par le paiement des arriérés financiers des États membres les moins développés. L'Académie attend avec impatience l'approbation de Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI, que Dieu lui accorde le succès, pour transférer un pourcentage de cette contribution au Secrétariat général de l'Académie pour financer ses activités et ses programmes, notant que les arriérés des pays mentionnés à

l'Académie sont estimés à environ douze millions de dollars américains. Excellences et Éminences, Dans l'espoir qu'ensemble nous parviendrons à des décisions qui contribueront à faire avancer l'Académie, je vous remercie encore pour votre participation, et en votre nom, je réitère mes remerciements et ma gratitude à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour son soutien à l'Académie, et je remercie également le Secrétaire général de l'Académie et tout son personnel pour les changements réussis et la renaissance dont le Secrétariat général est témoin, demandant au Dieu Tout-Puissant de nous aider tous à servir l'islam et les musulmans. Merci au Secrétariat Général de l'Académie pour sa bonne préparation de cette rencontre. La paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

Discours du Secrétaire général de l'Académie lors de la réunion du Bureau



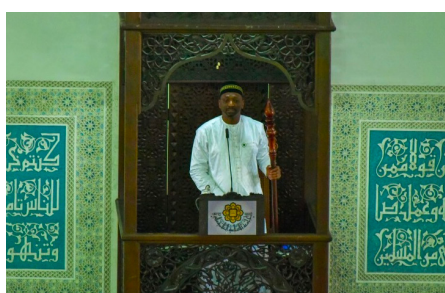
Au nom d'Allah le Miséricordieux Au début, le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a l'honneur de féliciter leurs Excellences et Eminences, le Président du Bureau, son adjoint, et ses membres à l'occasion de la sainte Aïd al-Adha, en priant Dieu Tout-Puissant de nous le rendre ainsi qu'à la Oumma avec des gratifications, des joies et des victoires, et d'accepter de nous et de vous nos bonnes actions, et de nous accorder le succès dans le service de notre religion et de notre Oumma, et chaque année, vous et la Oumma allez bien. Le Secrétariat général saisit également cette occasion pour présenter aux membres du Bureau un rapport concis et ciblé sur les activités et programmes les plus importants organisés par le Secrétariat général après la dernière réunion du Bureau qui a eu lieu le jeudi 26 Joumada Al-Awwal 1443H correspondant au 30 décembre 2021G par communication satellitaire, exprimant nos profonds remerciements et notre appréciation à Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hussein Ibrahim Taha, que Dieu le protège, Président du Bureau, pour le soutien et

l'assistance qu'il fournit à l'Académie, et louant les conseils solides et la direction sobre que le Secrétariat général a reçus de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, conseiller à la Cour royale, membre du Conseil des grands Savants, l'imam et Khatib de la Grande Mosquée, et Président de l'Académie, que Dieu le récompense et le préserve comme un atout pour l'islam et les musulmans. Excellences et Eminences, le rapport comprend un résumé du procès-verbal de la précédente réunion du bureau et un exposé sur le symposium spécialisé organisé par le Secrétariat général de l'Académie en coopération avec l'Autorité générale de l'alimentation et des médicaments sur l'étourdissement des volailles et des animaux avant l'abattage et son impact sur la légalité de l'abattage. Il contient également un exposé de la délégation des Savants de la Oumma dirigée par l'Académie qui s'est rendue en Afghanistan afin de s'entretenir avec des Savants afghans et de discuter avec eux de sujets qui préoccupent le peuple afghan, au premier rang desquels la question de l'éducation des filles, la question du travail des femmes et la question de la

tolérance et de la coexistence, en application de la décision du Conseil ministériel des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OCI, qui stipulait que l'Académie conduirait une délégation des Savants pour effectuer la visite. En plus de cela, le rapport comprenait un exposé sur les mémorandums et accords de coopération et d'entente les plus importants signés par le Secrétariat général avec un certain nombre d'institutions officielles au sein des États membres de l'OCI afin de renforcer la coopération, la communication et la coordination avec eux pour la réalisation des objectifs de l'Académie. Enfin, le rapport comprend une présentation des CV des nouveaux membres nommés par leurs pays pour les représenter au sein du Conseil de l'Académie. Le rapport se termine par un résumé des contributions des États membres au budget de l'Académie, qui s'élevait à 55 % et devrait atteindre dans les deux prochains mois entre 65 et 75 %. Il y a des indications positives que certains États membres sont prêts à payer leurs arriérés dans les prochains jours. Le Secrétariat général est heureux de saisir cette occasion pour exprimer ses profonds remerciements et sa gratitude à l'État-siège, à ses dirigeants et à son peuple, pour les excellentes installations et les excellents services qu'il lui fournit à tous les niveaux, ce qui lui a permis d'organiser ses activités et de mettre en œuvre ses programmes et projets avec facilité et confort. Le Secrétariat général exprime également sa grande gratitude pour la réalisation par l'Arabie saoudite de sa promesse de payer une partie des arriérés des pays les moins développés, et nous espérons que le Secrétariat général de l'OCI permettra au Secrétariat général de l'Académie d'avoir sa part de ces arriérés, sachant que ces pays doivent environ douze millions de dollars. Excellences et Eminences, nous commençons maintenant à discuter du rapport, en espérant vos généreux conseils, commentaires et observations.

Le Secrétaire général prononce le sermon du vendredi à la Mosquée d'UII, Malaisie

A l'aimable invitation de la direction de l'Université islamique internationale de Malaisie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a été honoré aujourd'hui le 21 Mouharam 1444, correspondant au 19 août 2022, pour prononcer la Khoutba (sermon du vendredi) à la mosquée de l'Université islamique internationale de Malaisie à Kuala Lumpur dans les trois langues, arabe, anglais et malais. Le thème du sermon était « La supplication dans l'Islam : son importance, sa position, ses moments, les conditions de son acceptation ». Dans son sermon, Son Excellence a appelé les fidèles des étudiants et des employés de l'université, à tirer le meilleur parti des supplications prophétiques éternelles que le plus grand Messenger, que la prière et la paix d'Allah soient sur lui et sa famille, a laissé pour sa Oumma et a enseigné à ses compagnons, que Dieu soit satisfait d'eux, notant que « le Messenger de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, nous a enseigné des supplications couvrant tous les aspects de la vie du musulman. Il y a des supplications pour la prévention des maladies et des mauvais maux, des supplications pour la prévention de la pauvreté et de l'humiliation, des supplications pour aider à éliminer les dettes, pour éliminer les soucis croissants, des supplications pour la prévention



des démons humains et djinns, des supplications pour profiter de la bénédiction d'entendre, la vue et la raison, il y a même des supplications par peur des oppresseurs, et des supplications pour soulager le stress en période d'adversité. Ainsi, il est nécessaire que le musulman se fortifie avec ces supplications et ces souvenirs à tout moment et en toute occasion, et il ne doit pas quitter sa maison avant d'avoir lu ces supplications qui sont authentiques, car ils sont son arme invincible, sa forteresse qui ne surmonte pas, et sa protection imbattable. Félicitations à celui qui a bénéficié de ces trésors, les a appris et les a enseignés à sa famille. » Son Excellence a également parlé des moments spéciaux pour les supplications que le Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, a recommandé, comme le temps de la pluie, entre l'appel à la prière et

l'iqama, le dernier tiers de la nuit, Vendredi, Laylat al-Qadr, le jour d'Arafa, et lors de la rupture du jeûne. Il a conclu son sermon en clarifiant les conditions qui doivent être remplies pour que ces supplications soient exaucées, et ce sont les conditions auxquelles il est fait référence dans le hadith authentique : « le serviteur sera toujours exaucé tant qu'il ne supplie pas pour le péché, ou rompre les liens de parenté, et tant qu'il ne se précipite pas. Il a été dit oh Prophète de Dieu, qu'est-ce qui est pressé? Il a dit : Dire : j'ai prié, j'ai prié et il n'y a pas de réponse, alors il le regrettera et abandonnera la supplication. » Ce sermon a été bien accueilli par le public. Il convient de mentionner que Son Excellence avait déjà eu l'honneur d'enseigner dans cette prestigieuse université en arabe et en anglais pendant seize (16) ans, qu'il a également reçu la décoration royale connue sous le nom de « Datu » de Sa Majesté feu le Sultan Haji Ahmed Shah Al-Musta'in Billah, le fils du Sultan Abu Bakr Re'ayat Al-Din Al-Moazam Shah, l'ancien roi de Malaisie, en reconnaissance de sa contribution à l'avancement de l'éducation en Malaisie, tant en termes d'enseignement et de développement. Cette grande mosquée, située au centre de la cité universitaire dans le village de Gombak, peut accueillir une dizaine de milliers de fidèles.

Publication des résolutions et recommandations de l'AIFI en français



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a remis, le dimanche 4 Dhul Hijja 1443H correspondant au 3 juillet 2022G, à S.E. M. Taha Ibrahim Hussein, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération islamique, le premier exemplaire imprimé de la deuxième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'AIFI en langue française. Cette nouvelle édition intervient après deux décennies écoulées depuis la publication de la première édition en 2000, qui comprenait cent dix-sept (117) résolutions ; quant à cette nouvelle édition, elle contient deux cent trente-huit (238) résolutions et recommandations émises au cours de vingt-quatre sessions. Le Secrétariat Général

de l'Académie a le plaisir d'informer les lecteurs et les chercheurs que la traduction du Livre des Résolutions et Recommandations dans les différentes langues des Etats membres de l'OCI sera bientôt achevée et sera disponible sur le site officiel de l'Académie avant la fin de cette année.



Le Secrétaire général rencontre les membres du Bureau exécutif du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, a tenu une réunion consultative virtuelle le lundi soir, 03 du Muharram 1444, correspondant au 1er août 2022, avec les membres du Bureau Exécutif du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord, représentés par Dr. Muzammil Siddiqi, président du Conseil, Dr. Zainab Al-Alwani, vice-présidente du Conseil, Dr. Zulfiqar Ali Shah, directeur exécutif du Conseil, et Dr. Jasser Odeh, membre du Conseil et président du Conseil canadien du Fiqh. D'emblée, Dr. Muzammil a remercié Son Excellence d'avoir donné l'occasion au Bureau exécutif de le rencontrer afin de se concerter sur les moyens de renforcer la coopération et la communication entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et le Conseil américain du fiqh dans tous les domaines d'intérêt commun. Il a ajouté que « près de trente-six ans se sont écoulés depuis la création du Conseil et Il était présidé par l'éminent professeur Taha Jaber Al-Alwani, qu'Allah lui fasse miséricorde, et le conseil comprend sous sa direction de nombreux représentants d'organisations islamiques, de savants et d'imams éminents en Amérique du Nord. Il a conclu son discours en souhaitant que la coopération souhaitée entre les deux institutions se traduise par la signature d'un accord de coopération entre elles ultérieurement. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et son appréciation aux membres du Bureau exécutif du Conseil du Fiqh

pour avoir accepté la demande de l'Académie à se consulter sur la manière de renforcer les relations de coopération, de partenariat et de coordination entre les deux institutions, en se basant sur le fait que l'un des objectifs du Conseil représentait dans l'accomplissement du devoir de coordination entre les organismes de fatwa, de jurisprudence et les conseils islamiques; entre-autres, à l'intérieur et à l'extérieur du monde islamique afin d'éviter les contradictions et les antagonismes d'opinions sur les questions qui envahissent l'affliction. Il a ajouté : « Le Conseil du fiqh d'Amérique du Nord est considéré comme l'un des plus importants conseils du fiqh en dehors du monde musulman. Il a un grand poids et une grande influence dans l'explication des jugements aux musulmans d'Amérique du Nord, ce qui rend la coopération et la coordination avec lui importantes afin de lui fournir un soutien fiqh et scientifique, et de permettre à ses membres de bénéficier des publications de l'Académie, en particulier de ses résolutions et recommandations, a souligné Son Excellence. « Le Conseil est redevable au défunt président du Conseil du Fiqh, notre maître, Sheikh Dr. Il était un membre actif et influent, et il a bien représenté le Conseil du Fiqh au sein de l'Académie jusqu'à son décès. Par conséquent, l'Académie se réjouit aujourd'hui d'activer le partenariat historique qu'il a fait entre les deux institutions. Par conséquent, je demande au Conseil du Fiqh de désigner un membre compétent parmi les juristes du Conseil pour remplacer le défunt, et devenir un membre

nommé du Conseil, à partir de la prochaine session de l'Académie, en reconnaissance du rôle de pionnier du Conseil, et en appréciation de son statut intellectuel et scientifique en Amérique du Nord ». Son Excellence a également exprimé sa joie de l'adhésion du Dr. Zainab Al-Alwani au bureau exécutif du Conseil pour son niveau scientifique distingué, et sa solide connaissance juridique des objectifs de la Charia et des questions familiales. Il a également exprimé sa joie d'être membre du Dr. Jasir Odeh, en tant que l'un des jeunes chercheurs prometteurs des buts, et a souhaité la bienvenue au Dr. Zulfiqar, qu'il n'avait jamais rencontré auparavant. Ensuite, Son Excellence a présenté un bref aperçu introductif de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'Académie, soulignant l'entière disponibilité de l'Académie à signer un accord de coopération ou un protocole d'accord avec le Conseil à l'avenir. Son Excellence a également parlé de la méthodologie de l'Académie dans la publication de ses résolutions et recommandations à travers des discussions scientifiques approfondies, car les recherches soumises à la session sont discutées de manière approfondie et large afin d'arriver à une formulation solide et authentiques des résolutions et recommandations, ce qui équivalait aujourd'hui à deux cent trente-huit résolutions et recommandations concernant divers sujets et questions préoccupant les musulmans à cette époque. Ensuite, Son Excellence a échangé avec les membres du Conseil sur de nombreuses questions et sujets d'intérêt commun, et a appelé les membres du Bureau exécutif à visiter le siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, en Arabie Saoudite, dans un avenir très proche. En conclusion, les membres du Conseil ont remercié le Secrétaire général de les avoir invité à cette réunion et pour les informations supplémentaires qu'il a fournies sur l'Académie, ses activités et ses programmes. Ils ont également demandé à Son Excellence de participer à la réunion annuelle du Conseil qui se tiendra en octobre prochain. Ont été présent à la réunion, Le Dr. Hajj Manta Drama, chef du département de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie.

Le Secrétaire général de l'Académie participe au lavage de la Kaaba à Makkah

A l'aimable invitation du gouvernement saoudien et de son ministère des affaires étrangères, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, a assisté lundi soir, 17 Mouharam 1444 correspondant au 15 août 2022, à l'événement historique annuel du lavage de la Kaaba qui est une reprise de la Sounna du Messenger d'Allah, PBUH, quand il a conquis la Mecque à la 8ème année après la hijra. SAR le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, prince héritier, vice-premier ministre et ministre de la Défense a eu l'honneur de laver la Kaaba au nom du gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, qu'Allah les protège. Un certain nombre de dignitaires et de personnalités invités par la Cour Royale ont assisté à cette honorable occasion. Après avoir lavé la Kaaba, SAR le Prince Mohammed bin Salman et ses invités ont effectué deux rakas à l'intérieur de la Kaaba, et Son Altesse Royale a fait une tournée de l'ancienne maison avec eux. En cette occasion bénie, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé son grand bonheur, son plaisir et ses remerciements au gouvernement de l'Arabie saoudite pour lui avoir accordé la chance d'assister à cette occasion, il a dit : « Et la grâce



d'Allah sur toi est immense (Coran 4:113). C'est un grand honneur d'assister à ce moment historique important qui nous rappelle ce jour immortel où le Prophète de la guidance et de la lumière, a lavé de ses propres mains l'Ancienne Maison, que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur lui, avec un certain nombre de compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, en l'année de la conquête, la 8ème année après la hijra. La langue est incapable de décrire le sentiment que j'ai eu alors que j'étais agenouillé pendant deux rak'as dans ce lieu pur et béni rassemblant les événements de cette grande épopée. En fait, je n'ai pas de mots capables d'exprimer ce sentiment qui m'a possédé

et mes yeux ont versé des larmes silencieuses en remerciant Allah pour sa grâce et sa miséricorde de m'avoir permis d'assister à cette occasion. Quelle merveilleuse occasion ! Quelle noble maison ! Quel endroit impeccable ! Et quelle grande bénédiction dont il faut se souvenir et dont il faut être reconnaissant ! En notre nom et au nom de la Oumma, qu'Allah récompense le Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que Roi, gouvernement et peuple, avec les meilleures récompenses et bénédictions, pour leur soin et leur patronage de l'Ancienne Maison et de tous les lieux saints. Et qu'Allah accorde au Royaume, à ses sages dirigeants et à son peuple un état permanent de sécurité, de sûreté, de stabilité et de prospérité. »



L'AIFI et l'UII de Malaisie signent un protocole d'accord



Dans le cadre de l'effort de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour tirer le meilleur parti de l'expertise scientifique universités, des instituts et les centres scientifiques et intellectuels de haut niveau au sein des États membres de l'OCI, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie et Prof. Tan Sri Zulkifli Abdul Razzaq, Recteur de l'Université islamique internationale de Malaisie (UII), ont signé le jeudi 27 Mouharam 1444, correspondant au 25 août 2022, un protocole d'accord à Kuala Lumpur, en Malaisie. Cet accord, le premier du genre entre cette célèbre université des îles de l'archipel malais, vise à construire un partenariat stratégique solide entre les deux institutions dans divers domaines d'intérêt commun, notamment dans le domaine de recherche, de l'étude conjointe des calamités et des problèmes contemporains, la promotion de l'approche de la modération et de la diffusion de la culture de la modération, de la tolérance, l'organisation conjointe des conférences et des symposiums, des ateliers, l'échanger des publications et de représentation des deux parties dans les travaux des conférences et symposium. La cérémonie de signature a commencé par un discours de bienvenue du Recteur de l'Université, qui a exprimé ses « remerciements et sa profonde gratitude à SE le Secrétaire général de l'Académie pour avoir visité cette université, dont il était membre et participant actif dans son avancement

et son développement, notant que sa présence aujourd'hui à cette occasion est une confirmation de son affection pour son université dans laquelle il a enseigné et a participé à la formation d'une génération distinguée au cours de ses années de travail là-bas en tant que grand et capable professeur". Il a lui également exprimé sa plus grande gratitude pour sa précieuse confiance dans l'IUUM en termes de leadership et de direction, car c'est presque la seule université mondiale qui cherche à travers ses programmes et activités à qualifier une génération de diplômés qui sont capable de montrer le vrai visage de la religion islamique étant une miséricorde pour les mondes, et capable d'accomplir le devoir d'enracinement légitime des sciences et de réaliser l'intégration entre les sciences religieuses et mondaines », soulignant entre-temps que « l'université ne ménagera aucun effort pour exploiter toutes les capacités afin d'assurer le succès de cet accord, et d'activer ses dispositions pour construire un partenariat stratégique exemplaire entre l'université et l'Académie, qui jouit d'une position scientifique distinguée et d'une grande réputation internationale à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. » il a conclu en exprimant son aspiration à commencer à mettre en œuvre les termes de cet accord dès que possible. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé son grand bonheur et son honneur de signer cet important accord avec une institution scientifique réputée qui est considérée comme l'une des universités les plus importantes et les plus performantes d'Asie du Sud-Est en général, et de Malaisie en particulier, notant le rôle clair de pionnier joué par l'université en fournissant un modèle unique et réussi d'éducation islamique de qualité qui allie authenticité et modernité, avec la maîtrise par ses étudiants des sciences religieuses et mondaines, qui a permis à ses diplômés d'assumer des positions de leadership et de pionnier dans leurs sociétés à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, tout en en

faisant un modèle de modération et de pacifisme. Il a également exprimé son aspiration à la participation de nombreux chercheurs masculins et féminins éminents de cette université aux prochaines sessions, symposiums et conférences de l'Académie, afin de mettre en évidence la capacité de l'Islam à résoudre les problèmes de l'époque, à diriger les calamités et à confirmer la validité des enseignements de l'Islam pour chaque temps et lieu en offrant une présentation modérée caractérisée par l'inclusivité, la flexibilité et le réalisme. Il a conclu en exprimant sa gratitude et sa grande appréciation à la direction de l'université pour avoir offert l'opportunité de l'enseignement du Fiqh, scientifique et appliquée pour la jeunesse musulmane, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à faire de cet accord un modèle de coopération étroite entre les deux institutions dans divers domaines. La cérémonie de signature a eu lieu dans la salle du conseil scientifique de l'université dans la vallée de Gombak, située dans la banlieue de Kuala Lumpur, siège de l'université. Il convient de noter que le Secrétaire général a précédemment enseigné dans cette université pendant seize (16) ans, supervisé des dizaines de thèses de maîtrise et de doctorat, a été directeur fondateur de l'Institut mondial pour l'unité de la Oumma, premier vice-doyen pour les relations extérieures et les innovations, et a reçu par Sa Majesté feu le sultan Ahmed Shah Al-Musta'in Billah, ancien roi de Malaisie, la décoration royale « Dato » en reconnaissance de ses efforts dans le domaine de l'éducation en Malaisie.



L'AIFI et l'Université des Sciences islamiques de Malaisie signent un protocole de coopération



Dans le cadre de la réalisation de la convergence intellectuelle et l'intégration scientifiques entre les principales institutions scientifiques des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), et le désir de bénéficier de l'expertise des grandes universités et instituts scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et S.E. Prof. Sharifuddin Shaarani, Directeur de l'Université des Sciences Islamiques de Malaisie, ont signé un protocole de coopération entre les deux institutions, le mercredi 19 Mouharam 1444, correspondant au 17 août 2022, dans la capitale administrative malaisienne, Putrajaya. Ce nouvel accord vise à lancer un partenariat stratégique dans les domaines d'intérêts communs, des capacités et dispositions scientifiques et de recherche des deux institutions, et une étude conjointe des calamités et des enjeux contemporains afin de les orienter et de les rationaliser. L'accord vise également à organiser conjointement des conférences et

des symposiums, à organiser des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties dans les travaux de conférences et de symposiums conjoints. Après avoir signé le protocole, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé son grand plaisir et sa fierté de conclure cet accord important pour les deux parties, louant le niveau scientifique prestigieux qui caractérise les universités malaisiennes en général et le développement qualitatif dont témoigne cette université en particulier, louant les programmes prometteurs et les plans bien conçus inclus dans ses programmes, qui appellent à l'optimisme pour un avenir prospère pour les sciences islamiques qui combinent disciplines islamiques et scientifiques. Son Excellence a également exprimé son aspiration à ce que cet accord soit l'occasion pour l'Académie de bénéficier de l'expertise et des capacités scientifiques dont regorge cette université, en recrutant des chercheurs hommes et femmes de ses différentes facultés et instituts pour participer aux sessions de l'Académie, séminaires et conférences, afin de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche entre les deux institutions dans divers domaines. Pour sa part, Son Excellence le Recteur de l'Université a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation au Secrétaire général pour ses efforts pour mener à bien cet accord entre les deux parties, qui sert les musulmans de Malaisie et de la région de l'Asie du Sud-Est en général, louant la position scientifique de premier plan et la bonne réputation internationale dont jouit l'Académie à

l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. Son Excellence a également exprimé son aspiration à une phase prospère de coopération fructueuse entre l'université et l'Académie sur toutes les questions et sujets d'intérêt commun, en particulier l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, l'échange de visites scientifiques et la préparation conjointe de recherches et études visant à guider les calamités dans tous les domaines, en particulier le domaine des fatwas, et l'industrie halal à travers son centre international des fatwas et des produits halal. Son Excellence a conclu en exprimant l'aspiration de l'Université à tirer le meilleur parti de l'expertise scientifique et des capacités des membres et des experts de l'Académie dans un proche avenir. Il convient de noter qu'en application des termes du protocole, les deux parties sont convenues de former un comité spécialisé pour définir les aspects de coopération entre elles, ainsi que les modalités et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le memorandum lui-même.



L'AIFI et l'INCEIF signent un protocole de coopération à Kuala-Lumpur

Afin de réaliser le but de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) de bénéficier de l'expertise de nombreuses universités et centres scientifiques prestigieux à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et S.E. Prof. Azmy Omar, Président et Directeur Exécutif de l'Université Internationale Spécialisée en Finance Islamique (INCEIF), ont signé un accord de coopération stratégique entre les deux institutions le mercredi 19 Mouharam 1444, correspondant au 17 août 2022, au siège de l'université à Kuala Lumpur. Cet accord vise à lancer un partenariat stratégique dans le domaine du bénéfice mutuel des capacités et dispositions scientifiques et de recherche des deux institutions, et une étude conjointe des enjeux de l'industrie financière et de la finance islamique afin de développer ce secteur important et de faire avancer sa gouvernance conformément à la Charia et à ses principes. L'accord vise également à permettre aux deux institutions d'organiser conjointement des conférences, des séminaires, des ateliers et des formations traitant des évolutions de l'industrie en termes d'analyse, de développement et d'orientation. Suite à la signature de l'accord, le Secrétaire général s'est dit satisfait du développement tangible dont l'université est témoin, et des progrès constants dans le domaine de l'éducation



ciblée et de la spécialisation en finance islamique, et de son appréciation pour les résultats et accomplissements scientifiques que l'université a réalisés ces dernières années au niveau de la recherche scientifique et de la formation de spécialistes qualifiés dans le domaine de la finance islamique. Son Excellence a également noté que cet accord sera l'occasion de recruter des chercheurs hommes et femmes des différents collèges et instituts de l'université pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie. Son Excellence a ajouté que l'Académie se réjouit de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche avec les équipes de recherche des membres du corps professoral de l'université, et de ce qu'elles fourniront d'opinions et d'expériences qui contribueront à prendre des décisions appropriées en matière de Fiqh. Son Excellence a également indiqué que l'université,

avec ses capacités de recherche avancées dans le domaine de la finance islamique, peut contribuer efficacement par le biais d'experts, de chercheurs et de membres du corps professoral à diverses questions financières et économiques qui relèvent des intérêts de l'Académie. En application des termes du protocole, les deux parties sont convenues de former un comité spécialisé pour définir les aspects de coopération entre eux, ainsi que les modalités et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le memorandum lui-même, et il a le pouvoir de demander l'assistance de celui qu'il juge approprié de mettre en œuvre tous les termes de l'accord. La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence du Prof. Mansour Ibrahim, vice-président exécutif de l'Université, et du Prof. Akram Lal El-Din, directeur exécutif de l'Académie internationale de la finance islamique (ISRA).



La Présidente de Family Watch International des États-Unis visite l'Académie

Une délégation de Family Watch International des États-Unis d'Amérique, conduite par sa présidente, Dr Sharon Slater, M. Gregory Scott, Mme Jennifer Olney, et l'ambassadeur Omar Dahab Fadl, a visité le siège de l'Académie à Jeddah, le dimanche 15 Mouharam 1444 correspondant au 14 août 2022. La délégation a été accueillie par M. Moez Al-Riyahi, secrétaire général par intérim de l'Académie, directeur des finances, des investissements et des projets, Dr Abdulqahir Qamar, directeur de la recherche, des études et des encyclopédies, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur des médias et des relations publiques, et Dr Alhagi Mantah Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie. Au début de la réunion, M. Al-Riyahi a souhaité la bienvenue à la délégation au nom du Secrétaire général, le Prof. Koutoub Moustapha Sano, et leur a transmis ses salutations et ses meilleurs vœux pour leur visite. Il leur a également donné un aperçu de l'Académie, l'un des organes les plus importants de l'OCI, qui a été créée en 1981 pour être la principale référence pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes en clarifiant les dispositions juridiques sur les calamités et les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier. Il a également souligné que les membres de l'Académie sont considérés comme faisant partie des plus éminents érudits et juristes représentant les 57 États membres de l'OCI, en plus de divers érudits et experts dans différents domaines du savoir provenant de l'intérieur et de l'extérieur du monde musulman. Le Dr Abdulqahir Qamar a parlé de la grande acceptation et de la réputation



dont jouit l'Académie dans le monde musulman et parmi les sociétés musulmanes. Il a ajouté que Family Watch International partage avec l'Académie de nombreuses valeurs et objectifs concernant l'importance et le prestige de l'institution de la famille et la nécessité de la préserver et de la protéger. M. Mohammed Walid Al-Idrisi a également réitéré ces propos et a une nouvelle fois souhaité la bienvenue aux invités de l'Académie. Le Dr. Alhagi Mantah Drammeh a fait part à la délégation de l'importance et de l'intérêt qu'elle porte à l'institution de la famille, puisque l'Académie a créé un département indépendant appelé le Département de la Famille, des Femmes, de l'Enfance et des Personnes âgées, et a nommé une directrice pour ce département, Mme Sarah Amjad Hussein, qui était en congé personnel durant leur visite. Le Dr. Alhagi Mantah a noté que l'Académie envisage d'organiser une série de séminaires et de conférences pour discuter de nombreuses questions et calamités liées à la famille dans les mois à venir et a suggéré à cette occasion que la délégation et l'Académie pourraient travailler ensemble par la conclusion d'un protocole d'accord dans des domaines d'intérêt commun. Pour sa part, la Présidente de

Family Watch International, Dr. Sharon Slater, a remercié l'Académie pour l'accueil chaleureux et l'opportunité de visiter l'Académie afin d'apprendre davantage de l'expertise de l'Académie dans le traitement des questions et des sujets liés à l'institution familiale, et afin de discuter de l'établissement de relations de coopération avec l'Académie dans l'amélioration des fondements de la famille et la préservation de ses valeurs. Elle a ajouté que son organisation serait honorée de coopérer avec l'Académie dans des domaines d'intérêt commun. Elle a également déclaré que son organisation travaille à la protection et au renforcement de la famille en tant qu'unité de base et élément constitutif de la société, et que cette dernière surveille et rend compte de l'évolution des politiques et des recherches liées aux nouvelles dynamiques culturelles, sociales et juridiques qui affectent les enfants et la famille. À la fin de la réunion, M. Al-Riyahi a renouvelé ses remerciements à la délégation pour sa visite et a exprimé son désir de renforcer la coopération entre les deux organisations. Le Dr Slater a exprimé sa sincère gratitude à l'Académie, espérant signer un protocole d'accord avec l'Académie dans un avenir proche. Les deux parties ont échangé des souvenirs commémoratifs.



22ème Réunion mensuel du personnel de l'Académie

Le dimanche 09 Mouharam 1444 correspondant au 07 août 2022, S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la vingt-deuxième réunion mensuelle du personnel de l'Académie au siège du Secrétariat Général à Djeddah. À l'ouverture de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, rappelant que cette réunion est consacrée au dialogue et à la concertation et qu'elle doit être l'occasion d'une autocritique, de la résolution de problèmes, de la présentation de suggestions et de la discussion de questions intéressant l'Académie et ses fonctionnaires de manière libre et transparente. Il a ensuite évoqué les derniers préparatifs de la 25ème session, ainsi que l'importance des accords de coopération et des mémorandums conclus par l'Académie avec un certain nombre d'institutions à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI, tout en se félicitant des bons résultats qui ont été obtenus, car un certain nombre de ces institutions et centres ont désigné des érudits et chercheurs



qualifiés pour participer aux recherches de la prochaine session. Son Excellence a également informé les participants de l'approbation de l'Université Al-Azhar pour signer un protocole de coopération avec l'Académie. Ensuite, Son Excellence a entendu les avis et les suggestions sur les préparatifs de la vingt-cinquième session. La réunion a pris les décisions suivantes :

- Veiller à ce que les critères de recherche soient strictement respectés, avec l'instruction de renvoyer aux chercheurs les articles ; dits très longs ; afin de les

modifier dans une taille raisonnable.

- Mettre à jour les informations sur le nombre d'articles de recherche ainsi que les informations sur les chercheurs concernant leurs passeports, etc.
- Créer un email pour la réception de recherches, ou un lien pour communiquer avec les participants de la session, autre que l'email principal.
- Le Comité des cadeaux devrait présenter une nouvelle conception du panier cadeau qui sera offert aux participants de la prochaine session ainsi qu'aux invités et visiteurs au siège de l'Académie.
- Renouveler les drapeaux des États membres qui ont dépassé un an.
- Commencer les préparatifs de la vingt-sixième session de l'Académie, en identifiant les sujets qui seront abordés lors de cette session.

85ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie



Le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la 85ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements le lundi 26 Dhou al-Hidja 1443 correspondant au 25 juillet 2022 au siège du Secrétariat général à

Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, soulignant que cette réunion est pour suivre les préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie, qui se tiendra très bientôt. Son Excellence a chargé le comité concerné de soumettre un rapport détaillé sur les recherches de la prochaine session. Son Excellence a également chargé les départements des sessions et de la recherche de travailler en étroite collaboration au quotidien pour coordonner, organiser et réviser les articles de recherche de la prochaine session afin de s'assurer que les chercheurs adhèrent aux sujets fixés et d'informer tous ceux qui n'y adhèrent pas. Ensuite, la réunion a discuté des décisions précédentes, et a pris de

nouvelles décisions, dont les plus importantes :

- Demander aux chercheurs de l'Académie irakienne du Fiqh de soumettre leur recherches sur les thèmes de la Session.
- Appel à une réunion urgente du Conseil d'administration en septembre pour discuter de nouvelles questions concernant le Fonds Waqf de l'Académie.
- Contacter le Département des affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï concernant l'organisation d'un symposium sur les « testaments/wassaya » et leur rôle dans la lutte contre la pauvreté dans le monde moderne.

86ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa quatre-vingt-sixième réunion hebdomadaire des directeurs de département, présidée par S.E. Prof. Koutoub Sano, le lundi 03 Mouharam 1444, correspondant au 01 août 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a salué les participants, les a remerciés pour leur participation régulière, a parlé des derniers préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie. Il a également discuté avec eux d'un certain nombre de sujets et de questions liés à la prochaine session, notamment en ce qui concerne la recherche. Son Excellence a demandé au Comité scientifique de veiller à ce que les articles de recherche soient soigneusement examinés et qu'ils soient conformes aux thèmes et aux normes définis dans les lettres d'appel. Son Excellence a passé en revue la réunion du Bureau, tenue le jeudi 28 juillet 2022, sous la présidence du Secrétaire Général de l'OCI, également Président du Bureau, qui a exprimé ses remerciements pour les efforts du Bureau, et a fait l'éloge de l'Académie en tant que référence intellectuelle et scientifique qui travaille et veille à l'unification. Le Secrétaire Général de l'OCI a également

salué la visite des savants de la Oumma, menés par l'AIFI, en Afghanistan afin de dialoguer et de faire converger les points de vue de l'autorité dirigeante avec les opinions des références religieuses du monde musulman ainsi qu'avec l'opinion publique internationale. Cette visite est considérée comme un grand succès qui sera inscrit dans l'histoire de l'Académie pour de nombreuses décennies ou siècles à venir et renforcera son rôle et sa place dans la résolution des grands problèmes des sociétés musulmanes. La réunion a également discuté des décisions de la réunion précédente, et en a émis de nouvelles, notamment:

- Préparation d'une lettre de remerciement au Secrétaire général de l'OCI pour avoir présidé et modéré la réunion du Bureau et lui envoyer le rapport de la réunion afin d'en bénéficier de ses commentaires et de suggestions.
- L'envoi d'une lettre aux chercheurs leur demandant d'expédier la soumission de leurs recherches pour qu'elles soient imprimées après leur approbation.
- Définir une date pour une réunion du Bureau en septembre prochain afin de discuter des nouvelles questions relatives au Fonds Waqf.



- Lancement d'un comité spécialisé dans la préparation des cadeaux et des publications de l'Académie, dirigé par Mme Ola Asiri, et composé de: M. Khaled Jarbin, M. Amjad Al-Mansi, M. Saad Al-Samar, M. Ahmed Jazouli, et M. Abdulaziz Arzak.
- Préparation d'une lettre au Secrétariat Général de l'OCI concernant le sujet du paiement des arriérés financiers des pays membres les moins avancés sur la base des conclusions de la dernière réunion du Bureau de l'Académie.

87ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie



Sous la présidence du Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, Prof. Koutoub Moustapha Sano, la quatre-vingt-septième réunion hebdomadaire des départements s'est tenue le lundi 10 Mouharam 1444, correspondant au 08 août 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a parlé de la nécessité de suivre l'état des recherches de

la prochaine session et de soumettre un rapport détaillé sur le nombre d'articles de recherche conformes aux thèmes et qui ont été modifiés, selon chaque sujet de la session. Son Excellence a donné des instructions pour préparer une liste des exposants qui ont été approuvés pour la prochaine session, et commencer à leur envoyer leurs recherches et à fixer une date limite pour recevoir leurs présentations finales. Son Excellence a également parlé du bon déroulement des transactions financières de l'Académie, qui sont devenues plus faciles grâce à l'amélioration des transactions électroniques au sein de l'Académie, et qui ont permis d'économiser plus d'efforts et de temps dans la réalisation des droits financiers de l'Académie et de ceux de ses fonctionnaires. Son Excellence a également chargé la Commission des finances de rédiger le budget prévisionnel du coût total de la vingt-cinquième session. La réunion a discuté les décisions de la réunion précédente et plusieurs

nouvelles décisions ont été émises, notamment:

- La publication du discours du Secrétaire général de l'OCI prononcé lors de la dernière réunion du Bureau sur le site web de l'Académie.
- Communiquer des compagnies touristiques et aériennes pour obtenir le coût approximatif des billets pour les participants à la prochaine session, avec un rapport détaillé à ce sujet.
- Contacter les chercheurs qui n'ont pas envoyé des photos de leurs passeports pour accélérer ce dossier.
- Rassembler les sujets reportés dans les sessions précédentes de l'Académie afin d'y envisager une étude plus approfondie, et de préparer la liste des sujets pour la vingt-sixième session, ainsi que de communiquer avec les membres et experts de l'Académie pour suggérer de nouveaux sujets pour la vingt-sixième session.

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (5)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cet organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sounnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédécesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclu lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie

Son Éminence Professeur Mohammed bin Ali Al-Qarri

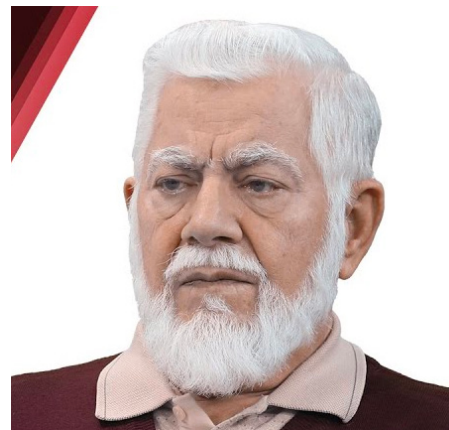
Né en 1949 en Arabie Saoudite, S.E. Dr Mohammed bin Ali Al-Qarri a obtenu un baccalauréat de l'Université du Roi Abdelaziz en Arabie saoudite en 1975, une maîtrise en économie de l'Université de Californie aux États-Unis d'Amérique en 1981 et un doctorat en économie de l'Université de Californie aux États-Unis en 1984G. Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI). Il a également occupé d'autres postes importants, notamment: ancien professeur d'économie islamique à l'Université King Abdelaziz de Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite et ancien directeur du Centre de recherche sur l'économie islamique de la même université. Actuellement, il est expert à l'Académie et membre du Conseil de la charia de l'Organisation de comptabilité et

d'audit pour les institutions financières islamiques «AAOIFI», ainsi que membre du conseil d'administration, et il est membre et président de nombreux conseils d'administration de la charia des banques islamiques, des banques centrales et des compagnies d'assurance du monde entier. Son Eminence a écrit de nombreux livres sur la finance islamique et a publié un certain nombre d'articles sur ce sujet en arabe et en anglais, et des conférences à travers le monde. Il est récipiendaire du prix de la Banque islamique de développement dans le domaine de la banque et de la finance islamiques pour l'année 2004, du prix Cliff (Malaisie) de la finance islamique pour sa contribution exceptionnelle à la finance islamique et du prix Euromonnaie pour sa contribution exceptionnelle au secteur de la finance islamique.



Son Éminence Professeur Monzer Kahf

Né en 1940 à Damas, S.E. Dr. Monzer Kahf a obtenu un baccalauréat en commerce en 1962 de l'Université de Damas, un diplôme supérieur en 1967 en planification à l'Institut de planification économique et sociale de Damas et un doctorat en 1975 en économie à l'Université de l'Utah, Salt Lake City, Utah - États-Unis d'Amérique, et son sujet est «La théorie du développement monétaire». Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) à Djeddah et a également occupé d'autres postes importants, notamment : chercheur en économie à l'Institut islamique de recherche et de formation de la Banque islamique de développement, et il a enseigné l'économie islamique dans de nombreuses universités de différents pays, et a plusieurs livres,



documents de recherche et articles sur l'économie islamique et les transactions financières contemporaines. Il a participé à de nombreux séminaires et conférences en tant que chercheur et commentateur sur divers aspects de l'économie islamique, conférencier dans de nombreux cours de formation sur divers aspects de l'économie islamique, et il a préparé et mis en œuvre un certain nombre de séminaires et de conférences sur tous les aspects de l'économie islamique dans de nombreux pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, et a donné des dizaines de conférences publiques et de conférences télévisées et radiophoniques sur différents aspects de l'économie et de la finance islamiques.

Son Éminence Ch. Ahmed bin Saoud bin Saeed Al Siyabi



Né en 1954 au Sultanat d'Oman, S.E. Ch. Ahmed Al Siyabi a reçu les études traditionnelles à la mosquée Al Khor à Mascate, et a obtenu une licence de l'Université arabe de Beyrouth, à la Faculté des arts - Département de langue arabe, et un diplôme supérieur en charia islamique de Dar Al Ouloum, Université du Caire, et une maîtrise en jurisprudence islamique de l'Université Al-Zeitouna - Tunisie. Son éminence est expert à l'AIFI, en plus d'avoir occupé de nombreux postes importants, notamment : Directeur du Département des Ecoles Coraniques, DG des Affaires Islamiques, DG du Bureau de l'Iftaa, Conseiller de Awqaf et affaires islamiques, sous-secrétaire par intérim pour Awqaf et affaires

islamiques, membre de la commission principale du Symposium sur la jurisprudence islamique 1988, membre du Symposium sur la proximité entre les doctrines islamiques à l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture à Rabat, vice-président du Comité de rédaction de la loi sur le statut personnel du Sultanat et chef du groupe de travail, membre de la Fondation Aal al-Bayt pour la pensée islamique dans le Royaume hachémite de Jordanie, membre de l'Académie de recherche islamique à Al-Azhar dans la région arabe République d'Égypte, membre de l'Académie de la langue arabe de la République arabe d'Égypte, et actuellement secrétaire général du Bureau du Grand Mufti du Sultanat d'Oman.

Son Éminence Professeur Hassan bin Mohammed Safar



Né en 1953 à La Mecque, S.E. Dr Hassan bin Mohammed Safar a reçu l'enseignement primaire, moyen et secondaire dans les écoles de La Mecque, une licence en charia et études islamiques du Département de charia (spécialisé en Fiqh et Ousoul) de l'Université Um Al-Qoura à La Mecque en 1976, une maîtrise en Études internationales sur les systèmes comparés de l'Institut d'études internationales en 1983, Monterrey, Californie, et un doctorat en politique de la charia de l'Université Um Al-Qoura en 1985 (spécialisé dans les systèmes de gouvernance, judiciaire et de plaidoirie). Il a également obtenu une maîtrise dans sa spécialisation (Gouvernance, système judiciaire et systèmes de plaidoirie). Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : Chef

du Département des Etudes Islamiques, membre du Conseil du Collège, Président du Comité des Etudes Supérieures, chercheur scientifique et jurisprudentiel en l'Encyclopédie des règles du Fiqh, superviseur général du cabinet du ministre du Hajj pendant huit ans au rang de sous-secrétaire, et il est actuellement professeur de gouvernance et d'études juridiques en jurisprudence constitutionnelle et judiciaire islamique à l'Université du Roi Abdelaziz, où il enseigne les sujets du système de gouvernement dans l'Islam, le système judiciaire, les méthodes de preuve, les plaidoiries juridiques et divers autres sujets. Il est arbitre judiciaire international accrédité par le ministère de la Justice et fonctionnaire des mariages légaux auprès des tribunaux de la ville de Djeddah accrédité par le ministère de la Justice. Il a plusieurs livres dans divers domaines.

Son Éminence Professeur Mohammed Fathallah Al-Ziyadi

Né en 1950 en Libye, S.E. Dr. Mohammed Fathallah Al-Ziyadi a occupé des postes importants tels que : Doyen du Collège de la Da'wa islamique, Chef du Département des études supérieures au Collège islamique de la Da'wah, Chef du Département des études coraniques au Collège islamique de la Da'wa, chef du département de langue arabe à la faculté des langues de l'université de Tripoli, maître de conférences en sciences du Coran au département de langue arabe de la faculté d'éducation de l'université de Tripoli, maître de conférences en Culture islamique à l'Université Al-Zawiya, maître de conférences en orientalisme et christianisation au Collège islamique de la Da'wa à Tripoli, directeur du bureau de la Da'wa et des centres islamiques à l'Association mondiale de la Da'wa islamique à Tripoli,

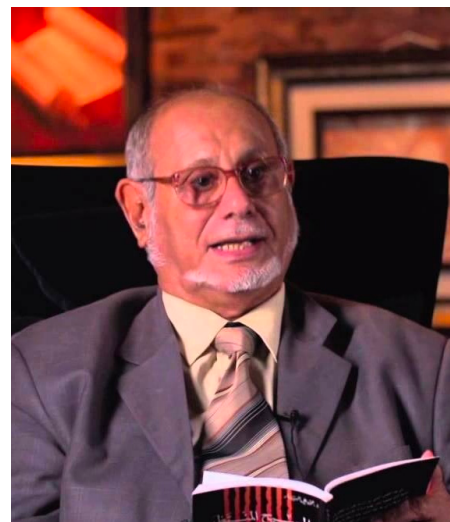


membre du comité consultatif scientifique de l'Autorité générale des Awqaf en Libye (Autorité Al-Iftaa), membre du conseil d'administration de l'Organisation Da'wa à Khartoum, chercheur collaborateur à l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Djeddah, membre de la partie libyenne à la Commission mixte pour l'établissement des centres islamiques (un organe conjoint avec les Émirats arabes unis), membre de plusieurs comités chargés d'élaborer des programmes d'études islamiques, membre de la partie libyenne dans le dialogue avec le Vatican, et rédacteur en chef du Journal du Collège de la Da'wa islamique. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans divers domaines des études islamiques. Il a écrit plusieurs livres et actuellement professeur à la retraite.

Son Éminence Dr Mohammed Ali Al-Bar

Né en 1939 à Aden au Yémen, S.E. Dr Mohammed Ali Al-Bar a obtenu un baccalauréat en médecine et chirurgie de l'Université du Caire en 1964G et un diplôme en maladies internes de la même université en 1969. Son Eminence a décroché la qualité de membre des Collèges royaux des médecins du Royaume-Uni (Londres, Édimbourg et Glasgow) en février 1971, et la bourse du Collège royal des médecins de Londres en 1994G. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : expert à l'Académie Islamique du Fiqh de la Ligue Musulmane Mondiale à Makka Al-Moukarrama, membre fondateur de l'Autorité pour les Miracles Scientifiques dans le Coran et Sunna dans la Ligue musulmane mondiale et membre du Comité supérieur pour la mort cérébrale en Arabie saoudite et dans la région du Golfe. Il a participé aux activités, conférences

et symposiums de l'organisation islamique Pour les sciences médicales au Koweït, et a participé à plusieurs recherches dans des conférences de médecine islamique et des conférences contre le tabagisme, l'alcool et les drogues, et a donné de nombreuses conférences sur le tabagisme, l'alcool, les drogues, les maladies sexuelles, le SIDA et le miracle médical dans le Coran dans de nombreuses universités, sociétés et écoles, et il a donné des conférences dans de nombreuses universités et séminaires dans le monde arabe et à l'étranger, en particulier dans le domaine de l'éthique médicale. Il est actuellement consultant en médecine interne et conseiller du Département de médecine islamique du Centre King Fahd pour la recherche médicale de l'Université King Abdelaziz de Djeddah et directeur du Centre d'éthique médicale du Centre médical international de Djeddah.



Son Éminence Ch. Hassan Al-Jawahiri

Né en 1949 à Najaf, Iraq. S.E. Cheikh Hassan Al-Jawahiri grandi et étudié à l'école primaire Mountada Al-Nacher, puis au collège Al-Soudair, puis à l'école préparatoire Al-Najaf. Puis il rejoint le Collège du Fiqh et en sort diplômé en 1971 avec un baccalauréat. Il recevait des cours de religion (tels que la grammaire, le Fiqh et l'Ousoul) dans les mosquées de Najaf, en plus de ses études universitaires au Collège du Fiqh. Son Eminence Sheikh Hasan Al-Jawahiri a été élu expert à



l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), membre de l'Académie Islamique du Fiqh (l'Académie du Fiqh d'Ahl al-Bayt) en Iran - Qom - depuis sa création pour trois ans et a été élu membre de l'Académie internationale d'Ahl al-Bayt. Actuellement installé à Najaf Al-Ashraf où il enseigne le Fiqh et l'Ousoul dans la mosquée du Cheikh de la communauté, propriétaire des bijoux, et imam de la même mosquée.

Son Éminence Professeur Hamza bin Houssein bin Hamza Al-Far Al-Charif



Né à Taif en 1950, S.E. Dr Hamza Al-Far Al-Charif a grandi et a reçu son éducation dans les cercles du savoir de la Grande Mosquée, a obtenu un baccalauréat en 1972, puis une maîtrise en 1976 sur le sujet de (La causalité et son impact sur les décisions du Fiqh) de l'Université Um Al-Qoura, puis il a obtenu son doctorat de la même université, spécialisée dans les principes du Fiqh. Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : assistant d'enseignement au Collège de la charia à La Mecque Al-Moukarrama en 1972, puis maître de conférences en 1976, puis

professeur associé en 1995, et enseignant à la Grande Mosquée, chef du département de charia à la faculté, puis vice-doyen aux études de troisième cycle, puis doyen de l'Institut de recherche scientifique de l'université. Il est membre de certaines organisations caritatives et sociétés coraniques, membre du conseil d'administration de la Société saoudienne du Fiqh et expert à l'Académie islamique du Fiqh de la Ligue musulmane mondiale. Il a plusieurs livres, documents de recherche et articles, et il a participé à de nombreux séminaires, conférences et symposiums.

Son Éminence Professeur Abdul Majeed Al-Najjar

Né en 1945 en Tunisie, S.E. Dr. Abd al-Majid al-Najjar a obtenu un BA en «Ousoul Al-Din» de l'Université Al-Zaitouna, Tunis en 1972, une maîtrise en «Aqida et Philosophie» de la Faculté d'Ousoul Al-Din à l'Université Al-Azhar du Caire en 1974, et un doctorat dans le domaine de «Aqida et Philosophie» de la Faculté d'Ousoul Al-Din à l'Université Al-Azhar en 1981. Le titre de la thèse était « Al-Mahdi Ibn Toumart : sa vie, ses opinions et son impact au Maroc ».

Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : Membre de l'Assemblée Nationale Constituante en Tunisie, Rapporteur du Comité sur les Principes Préparatoires et Généraux



pour la rédaction de la Constitution, Membre du Comité Scientifique du Conseil du Collège européen d'études humaines, France / Château Chignon, Membre du Comité des musulmans d'Europe de l'Est / Londres, Membre du Conseil consultatif de diverses revues scientifiques, membre du Conseil européen de la fatwa et de la recherche, son secrétaire général adjoint et Chef de son comité de recherche, membre fondateur du conseil d'administration de l'Organisation mondiale d'Al-Qouds et chef du Centre international de recherche et de consultations scientifiques en Tunisie. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres, documents de recherche et articles, et a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires.

Son Éminence Professeur Mohammed bin Yahya bin Hassan Al-Noujaimi



Né en 1961 à Abha en Arabie Saoudite, S.E. Dr. Mohammed bin Yahya bin Hassan Al-Noujaimi a obtenu son baccalauréat du Département de la charia du Collège de la charia, affilié à l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud à Riyad, en 1985, une maîtrise du Département de Fiqh comparé de l'Institut supérieur de la magistrature en 1988 sous le titre «Les décisions de l'apostat dans la charia islamique», et un doctorat du Département de Fiqh du Collège de la charia de l'Université islamique à Médine en 1992. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants tels que : assistant d'enseignement, conférencier, professeur assistant, professeur associé, professeur de chaire (professeur) au Collège de sécurité du roi Fahd, professeur de études supérieures à l'Institut

supérieur de la magistrature, chef du département d'études civiles au Collège de sécurité du roi Fahd, chef du département de Fiqh comparé à l'Institut supérieur de la magistrature, enseigné à l'Université roi Saoud de Riyad, expert à l'Académie de Fiqh islamique de la Ligue musulmane mondiale in Makka Al-Moukarrama, membre du Conseil des juristes de la charia en Amérique, membre de l'Association saoudienne du Fiqh, expert des questions de droits de l'homme, des droits des femmes, de la lutte contre le terrorisme et la drogue, membre du Comité national d'éthique médicale, membre de la commission charia et juridique, et membre du Comité de conseil et traiter les questions de terrorisme du ministère de l'Intérieur. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres, documents de recherche et articles dans divers domaines.

Son Éminence Cheikh Mohammed Salah Al-Din Al-Mistawi

Né en 1952 en Tunisie, de son père, Cheikh Habib al-Mistawi, l'un des plus grands savants de Tunisie et du Maghreb arabe, S.E. Cheikh Mohammed al-Mistawi est diplômé de la Faculté de la charia de l'Université Al-Zaitouna et est titulaire d'un d'une maîtrise en Fiqh maliki. Son Eminence est expert à l'AIFI et a également occupé d'autres postes importants, notamment : chercheur à l'Université d'Aix-en-Provence Marseille en France, professeur à l'Institut Supérieur d'Ousoul Al-Din de l'Université Zaitouna, membre du Conseil islamique suprême en Tunisie, du Conseil de l'Académie mondiale de proximité des doctrines islamiques à Téhéran, du



Conseil mondial de la Da'wa islamique à Tripoli, expert auprès de l'UNESCO à Paris, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de la banlieue Mégrine depuis 1975, membre du Conseil Scientifique du Centre d'Etudes Islamiques de Kairouan, directeur de la rédaction de la revue Jawhar al-Islam, membre du Comité National de Revue des Programmes de l'Éducation Islamique, professeur aux écoles de la banlieue d'Al-Zahra, directeur du Département des affaires coraniques au Premier ministère et membre de la Chambre des représentants (1994-2004). Il est l'auteur de plusieurs publications et a participé à des conférences, forums et symposiums internationaux et locaux.

S.E. Dr Mohammed Moustafa Al-Zouhaili

Né en 1941 à Damas, S.E. Dr. Mohammed Moustafa Al-Zouhaili a obtenu un baccalauréat en charia du Collège de la charia à l'Université de Damas (1965), un baccalauréat en droit au Collège de droit de l'Université de Damas (1966), un diplôme en droit du statut personnel au Collège de charia et de droit de l'Université Al-Azhar (1966), une maîtrise en Fiqh comparé à la Faculté de charia et de droit de l'Université Al-Azhar (1967), un diplôme de droit (1968), un diplôme en charia islamique (1967), une maîtrise en droit à la Faculté de droit de l'Université du Caire et un doctorat en Fiqh comparé (1971) à la Faculté de charia et de droit de l'Université Al-Azhar. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a

également occupé d'autres postes importants, notamment : Université de Damas, membre et expert des académies internationales de fiqh, membre du comité fatwa du département des affaires islamiques, conseiller charia au secrétariat général des Awqaf à Sharjah, membre du conseil d'administration de l'université de Tripoli - Le Liban, membre fondateur de l'Académie des juristes de la charia en Amérique, membre du Comité pour l'élaboration de la loi sur le statut personnel aux Émirats arabes unis et conseiller de la charia auprès de plusieurs institutions financières islamiques. Il a écrit et révisé plusieurs livres, documents de recherche et articles religieux et culturels.



S.E. Dr Al-Ayachi Al-Sadiq Faddad

Né en 1955 en Algérie, S.E. Dr. Al-Ayachi Al-Sadiq Faddad a obtenu une Licence en Charia Islamique - spécialisation en Fiqh et Ousoul en 1982, à la Faculté de Charia - Université Um Al-Qoura à La Mecque, et une maîtrise en économie islamique, dont le sujet est «Le concept de profit et ses contrôles dans l'économie islamique» (1987), du Département des études supérieures de l'Université Um Al-Qoura à La Mecque, et un doctorat en économie islamique, dont le sujet est «Valeur et théorie en économie islamique» (1994) de la même université. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a occupé plusieurs autres postes importants, notamment : Chercheur Senior à l'Institut Islamique de Recherche et de Formation de la Banque Islamique de Développement, avec 28 ans d'expérience jusqu'à fin 2021, membre du Conseil de la charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques - Royaume de Bahreïn (depuis sa



création jusqu'en 2014), membre du Conseil de la charia de l'Agence internationale de notation islamique depuis sa création jusqu'à son départ - Bahreïn, président et membre du comité exécutif du conseil de notation et de surveillance de la charia du conseil général des banques et institutions financières islamiques depuis sa création jusqu'à l'achèvement de ses travaux, et membre du conseil de la charia d'Al-Baraka Bank. Il a plusieurs livres, recherches et articles sur l'économie islamique et les transactions financières contemporaines, ainsi que des recherches spécialisées sur la Zakat et les Awqaf. Il a participé à un grand nombre de conférences, séminaires et ateliers consacrés aux thèmes de la Zakat et des Awqaf et à l'étude des transactions jurisprudentielles contemporaines et de l'économie islamique aux niveaux local et international. Actuellement, il travaille comme consultant, chercheur et expert en finance islamique.

Son Éminence Professeur Youssef Al-Choubaili



Né en 1971 dans le Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Dr. Youssef bin Abdoullah bin Saleh Al-Choubaili a obtenu une licence du Collège de la charia de l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud (1993), une maîtrise en Fiqh comparé de l'Institut supérieur de la magistrature de l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud (1997) et un doctorat dans le Fiqh comparé (2001) au même institut.

Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : membre de l'équipe des transactions civiles au sein du Comité de la législation judiciaire du Royaume d'Arabie saoudite, membre du Conseil de la charia de la comptabilité et Organisation d'Audit des Institutions Financières

Islamiques (AAOIFI), Chef et Membre du Conseil de la Charia d'un certain nombre de banques et d'institutions financières islamiques, Président et membre d'un certain nombre de comités d'arbitrage dans les litiges commerciaux, Membre de la Société saoudienne du Fiqh, de la Société scientifique judiciaire saoudienne, du comité consultatif de l'Association scientifique islamique bancaire saoudienne, du conseil d'administration de l'Autorité générale chargée de la juridiction sur les fonds des mineurs et assimilés, et du conseil consultatif du Centre d'excellence du fiqh dans les questions contemporaines du Fiqh. Il est l'auteur de plusieurs livres, recherches, et interventions et est actuellement professeur au Département de Fiqh comparé à l'Institut supérieur de la magistrature du Royaume d'Arabie saoudite.

SUPERVISION GÉNÉRALE

PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction

MOURAD TLILI

JAWZI B. LARDJANE

MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

PHOTOGRAPHE

AMJAD MANSI

CONCEPTION

SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER

VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.

B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346

FAX: (+96612) 2575661



www.iifa-aifi.org



info@iifa-aifi.org



[@aifi.org](https://www.facebook.com/aifi.org)



[@aifi.org](https://twitter.com/aifi.org)